

Les congés, ou permissions d'aller chez les sauvages de l'ouest faire la traite des pelleteries, mettaient une large part du commerce entre les mains du gouverneur.

En un mot, c'est toujours de la colonie agricole que l'on s'occupait le moins et l'on ne cessait de lui demander des services onéreux comme si elle devait quelque chose aux trafiquants des fourrures et aux fonctionnaires qui vivaient de la traite.

Charles Lemoine était parti du fort Frontenac après la mi-août pour retourner vers les Iroquois. C'était un homme de soixante ans qui avait quarante-cinq ans de la vie sauvage du Canada. M. de la Barre aurait voulu le faire nommer gouverneur de Montréal. Il mourut le 30 janvier 1685. Son dernier acte public consista, comme on va le voir, à empêcher que les Iroquois n'anéantissent l'armée de la Barre.

Quatre jours après son départ de Cataracoui, raconte M. de Belmont, "on partit pour la Famine, où le mauvais air, le poisson corrompu et surtout l'infection des ordures du campement, qui ne changea point, donnèrent la fièvre à l'armée. Enfin Ouréouhati y vint faire excuse et la révérence à Ononchio pour le Tsonnontouan qui n'y était pas, et il se fit une satisfaction en effigie".

Gédéon de Catalogne s'exprime comme suit : "Après 8 jours de séjour au dit fort Frontenac, nous partîmes pour déclarer la guerre à l'Iroquois, ce que l'on n'avait pas encore fait. En partant du fort nous fûmes coucher à une île sur notre route, où il fut tué environ cent chevreuils, ce qui lui a conservé le nom de l'île aux Chevreuils. Deux jours après, nous arrivâmes à une petite rivière que l'on appelle la Famine, où M. Delabarre s'aperçut, un peu tard, qu'il n'était point en état d'insulter l'Iroquois, ce qui le détermina d'envoyer le sieur Lemoine, qui était fort estimé de ces